



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 86806

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les propositions du Conseil économique, social et environnemental en matière de jeunesse. Le CESE propose de faire de la garantie jeunes un droit, afin de garantir aux jeunes un accompagnement vers la vie active. Il lui demande s'il compte appliquer cette proposition.

Texte de la réponse

La garantie jeunes a été mise en place dès l'automne 2013 dans 10 territoires (41 missions locales) avec un objectif de 10 000 jeunes ; au 31 décembre 2014, plus de 8 600 jeunes ont intégré la démarche dont 7137 jeunes NEET et plus de 5 000 ont démarré une activité professionnelle ou une formation et/ou qualifiante fin 2014. Cette expérimentation, mesure phare de la réponse française à la garantie européenne pour la jeunesse à l'attention des jeunes de moins de 26 ans n'étant ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET), bénéficie d'un cofinancement sur crédits européens (initiative pour l'emploi des jeunes, IEJ). A ce titre, au niveau communautaire, 3 milliards d'euros de crédits spécifiques IEJ, abondés par autant de crédits FSE, financent pour les années 2014 et 2015 les actions d'accompagnement et d'insertion des jeunes de moins de 26 ans, n'étant ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET). Seuls les territoires dans lesquels le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans dépasse 25 % au 31/12/2012 (données Eurostat) sont éligibles, soit 16 territoires en France. La dotation française de l'IEJ s'élève à 310,2 millions d'euros auxquels doivent être adjoints 310,2 millions d'euros de crédits FSE, la mobilisation de ces deux catégories de crédits étant concomitante. L'objectif visé en 2015 est de faire bénéficier de ce parcours d'accompagnement à 50 000 jeunes sur 71 territoires pour parvenir à 100 000 bénéficiaires en 2017.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86806

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6095

Réponse publiée au JO le : [23 février 2016](#), page 1677